



N° 2026_046

FINANCES – Décision Modificative n°1 – Budget communal

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 4 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la Mairie le lundi 11 mai 2026 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Marie-Françoise QUÉRÉ, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Dominique RENAULT, Isabelle BRIARD, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSÉ, Christiane BRESSON, Fabrice GRIGIS, Martine PROUST, Christine ADRIAN, Christophe DEWAELE, Carine JEDRYKA, Jean-Christophe LAURENT, Florence MARQUES DA-SILVA, Bruno GUITTARD, Catherine AWUSSI, Anne-Sophie MALIGNE, Céline BUFFAUT, Kévin FOUILLOUSE, Angélique REBELO, Chloé LEQUERTIER.

En exercice : 27

Quorum : 13

Présents : 24

Votants : 27

Excusés :

Joël GIRARD, Jean-Luc FOURNIER, Éric DODET

Pouvoirs :

Joël GIRARD.....Valérie LABOUACHRA

Jean-Luc FOURNIER.....Dominique RENAULT

Éric DODET.....Jean-Marc MASSÉ

Suppléants présents : David GRENET et Karin LAINE

Secrétaire de séance : Valérie LABOUACHRA

Secrétaire auxiliaire : Agathe SELLIER

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-11 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2026_016 du 3 mars 2026 adoptant le budget primitif du budget communal pour l'exercice 2026 ;

Monsieur Lebrun informe les membres du Conseil Municipal que le projet de décision modificative s'équilibre comme suit :



Sens	Section	Chapitre	Libellé chapitre	Article	Libellé article	Montants proposés TTC
Dépenses	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6188	Autres frais divers	+ 42 903,00 €
Dépenses	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	617	Etudes et recherches	+ 4 900,00 €
Total dépenses						+ 47 803,00 €
Recettes	Fonctionnement	74	Dotations et participations	74111	Dotation forfaitaire des communes	+ 5 517,00 €
Recettes	Fonctionnement	74	Dotations et participations	741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	+ 31 546,00 €
Recettes	Fonctionnement	74	Dotations et participations	742	Dotations aux élus locaux	+ 245,00 €
Recettes	Fonctionnement	74	Dotations et participations	741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	+ 2 533,00 €
Recettes	Fonctionnement	731	Fiscalité locale	73111	Impôts directs locaux	+ 7 962,00 €
Total recettes						+ 47 803,00 €
Total des crédits supplémentaires - Section de fonctionnement						+ 47 803,00 €

Les montants sont exprimés en € TTC

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative n°1 du budget communal ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document afférent à cette décision modificative.

*Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le 11 mai 2026,*

Le Maire,



Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le

La secrétaire de séance :

Valérie LABOUACHRA

Envoyé en préfecture le 18/05/2026

Reçu en préfecture le 18/05/2026

Publié le

Berger
Levisault

ID : 045-214502692-20260511-2026_046-BF



2026/05/11